



Histoire de l'Humanité



DOCUMENTAIRE 321

LE ROYAUME DE FRANCE

A l'avènement d'Hugues Capet, en 987, le territoire sur lequel il était destiné à régner était pratiquement divisé en de nombreux compartiments autonomes. Les seigneurs, bien fortifiés dans leurs châteaux perchés sur les collines, exerçaient leur pouvoir personnel sans se préoccuper de l'autorité royale.

Hugues Capet succédait aux derniers rois de la dynastie carolingienne, qui n'avaient pas su se faire respecter, et peu à peu étaient tombés à la merci de leurs vassaux. Il avait été l'un de ces feudataires, et, le plus rebelle de tous, était parvenu à déposer son roi. Mais, soucieux de se prémunir lui-même et ses descendants contre un sort semblable, il fit tout de suite ses efforts pour créer une autorité centrale capable d'imposer sa volonté.

Une pareille tâche ne pouvait être l'ouvrage que de plusieurs générations de rois. Cependant si Hugues Capet, pas plus que son fils Robert le Pieux, ne pouvaient la mener à son terme, ils firent l'un et l'autre de l'excellent travail et rattachèrent à la monarchie de nombreux fiefs de seconde importance, et même le grand-duché de Bourgogne.

Bien malgré eux, les rois de France s'étaient vus contraints de tolérer, sur leurs propres terres, un dangereux foyer de rébellions et de guerres: le duché de Normandie, dominé par les puissants pillards venus de Norvège. Sous le règne de Philippe Ier (1060-1108) se produisit l'un des événements les plus considérables de l'histoire: Guillaume Ier le Bâtard, duc de Normandie, conquérait l'Angleterre et créait un état de fait d'une gravité exceptionnelle, puisque maintenant le roi d'Angleterre se trouvait, en droit, le vassal du roi de France, mais, en fait, possédait, sur

le continent, une tête de pont d'une largeur considérable.

Les conséquences de cette situation se firent sentir bien peu de temps après, sous le règne de Louis VI dit le Gros (1108-1137), qui dut défendre avec énergie ses propres territoires contre la cupidité du roi d'Angleterre Henri Ier, que soutenaient les Normands et quelques seigneurs de l'Anjou. Le concours de l'abbé Suger fut précieux au roi de France, dans cette lutte où il risquait son trône. Son fils, Louis VII le Jeune (1137-1180), épousa Eléonore d'Aquitaine, mais il la répudia et elle porta ses immenses domaines, comprenant la Guyenne, la Gascogne, le Poitou, à Henri Plantagenet, qui devint roi d'Angleterre.



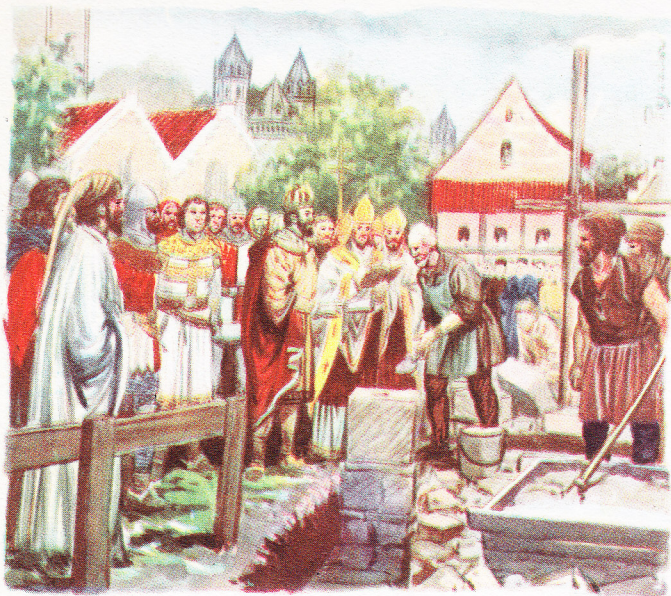
L'abbé Suger, habile conseiller de Louis VI et de Louis VII, contribua grandement au prestige des Capétiens. Sa place est également prépondérante dans l'histoire de l'art français.



Le jugement de Dieu, auquel on avait recours au Moyen Âge quand les hommes se sentaient incapables de dire où se trouvait la vérité, consistait souvent en des épreuves cruelles. Les femmes soupçonnées de sorcellerie étaient obligées de marcher sur des charbons ardents, ou plongées dans l'eau bouillante. Les querelles entre nobles se vidaient en champ clos, les litiges entre manants se réglaient à coups de bâton. Il arriva que l'on fit combattre un homme et un animal.



Histoire de l'Humanité



Philippe Auguste pose la première pierre du Louvre, qui allait être, pendant des siècles, la résidence des rois de France. Du château féodal que fut d'abord le merveilleux palais, on peut voir encore le tracé que l'on a conservé dans la cour.

La France eut la chance que le fils de Louis VII, Philippe II (ou Philippe Auguste), ait été, en un moment particulièrement difficile, un de ses plus grands rois. Philippe Auguste dépouilla de ses possessions en France le roi d'Angleterre *Jean sans Terre*, fils d'Henri II et d'Eléonore, et souleva contre les Plantagenets un grand nombre de ses vassaux.

Contre lui se liguerent le roi dépossédé, et l'empereur d'Allemagne, Othon IV. Il les affronta près de Lille, à Bouvines, en 1214, et leur infligea une cuisante défaite.

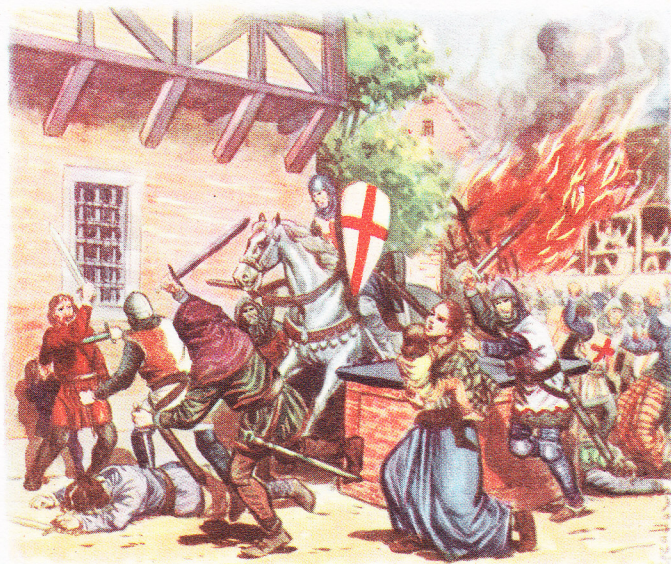
Son triomphe n'était pas dû seulement à l'habileté de sa politique étrangère et à ses qualités militaires, mais également à la diplomatie dont il avait su faire montre à l'égard de ses féodaux, dont il avait gagné la confiance.

L'hérésie des Albigeois, qui avait éclaté au XI^e siècle, se prolongea encore sous son règne. Les hérétiques avaient leur plus chaud partisan en la personne de Raymond VI, comte de Toulouse, que le pape excommunia en 1200, et la lutte reprit avec acharnement. Philippe Auguste, désireux de ne pas participer ouvertement à une guerre civile, confia la direction de la répression à Simon de Montfort, un de ses fidèles vassaux, et étendit les possessions de la couronne jusqu'aux rives de la Méditerranée.

Louis VIII *le Lion*, fils et successeur de Philippe Auguste, poursuivit le combat contre les hérétiques et conquit le Languedoc oriental. Il s'empara également du comté de Blois. À sa mort, en 1266, après un règne de trois ans seulement, son fils Louis IX lui succéda. Mais comme il était encore un enfant, sa mère, Blanche de Castille, prit la régence, qu'elle conserva dix ans et devait reprendre en 1252, quand il

partit pour la deuxième croisade. C'était une femme énergique et habile, qui sut imposer sa volonté aux vassaux turbulents, et administrer les affaires de l'État avec sagesse, de telle sorte que, lorsque Louis IX monta sur le trône, en 1236, il eut entre les mains des moyens d'action puissants et souples. On pouvait alors parler vraiment, en France, d'un pouvoir central.

De ce roi, que l'Eglise honore sous le nom de St. Louis, de sa bonté, de son habileté, de sa justice, nous aurons l'occasion de reparler un jour. St. Louis et Philippe Auguste furent certainement en France les princes les plus grands au cours du Moyen Âge. Ils comptent parmi les souverains qui voulurent le plus sincèrement le bien de leurs sujets.



La croisade contre les Albigeois, conduite par Simon de Montfort, fut marquée par de terribles cruautés. Les vainqueurs ravagèrent le Languedoc et détruisirent un grand nombre d'agglomérations. Elle s'étendit sur trois siècles.



Comme les anciens patriarches, St. Louis rendait la justice sous un arbre. Cet arbre était un chêne. D'autres seigneurs la rendirent sous un orme. D'où l'expression « Attendez-moi sous l'orme », qui signifia d'abord : « Nous nous retrouverons devant le juge ! »

ENCYCLOPÉDIE EN COULEURS

tout connaître

ARTS

SCIENCES

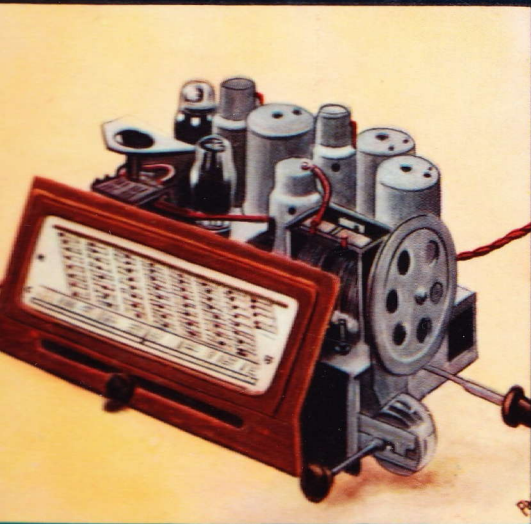
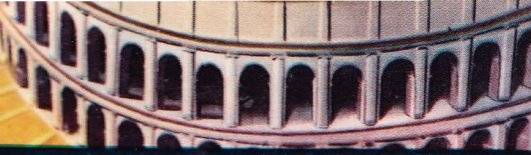
HISTOIRE

DÉCOUVERTES

LÉGENDES

DOCUMENTS

INSTRUCTIFS





VOL. V

TOUT CONNAITRE
Encyclopédie en couleurs

VITA MERAVIGLIOSA - Milan, Via Cerva 11, Editeur

Tous droits réservés

BELGIQUE - GRAND DUCHÉ - CONGO BELGE

Exclusivité A. B. G. E. - Bruxelles